



Bulletin Municipal De Saint-Martin-le-Vieil

septembre 2008 – Bulletin N°3



Sommaire :

- 1 – Le mot du maire
- 2 – Brèves
- 3 – Etat civil / La vie des associations / Communauté de Communes
- 4 – Travaux / Dépenses énergétiques
- 5 – Le PPR

Le mot du Maire

Six mois après la mise en place de la nouvelle municipalité, il est important de faire le point.

Vous le savez, Saint-Martin et l'Abbaye de Villelongue sont le 20^{ème} et probablement le dernier projet site pôle cathare mis en place par le conseil Général. Le projet du jardin médiéval est aujourd'hui entre les mains de la communauté de communes qui en est devenue le maître d'ouvrage. Sous l'impulsion de son Président, Michel Escande, nous sommes entrés dans la phase opérationnelle. Le conseil communautaire a retenu l'enveloppe des crédits nécessaires au démarrage des travaux et a désigné le cabinet Casals comme maître d'œuvre.

Les réunions de travail commenceront en septembre.

Notre village a sans doute la capacité d'accueillir des nouveaux habitants, mais pour ce faire, il faut pouvoir assumer le traitement des efflux supplémentaires. Si l'on veut étendre le réseau d'assainissement il faut s'assurer de la capacité de notre station d'épuration. Le premier diagnostic effectué à notre demande par l'ingénieur du Conseil Général est pessimiste. Nous allons donc contacter un cabinet d'études pour essayer de trouver une solution au vieillissement de la station.

En ce qui concerne les voiries du village, notre municipalité dès son élection, a établi une première liste des voiries à remettre en état en priorité (voir le détail) et fait une demande de subvention auprès du Conseil Général. Notre demande étant prise en compte, les travaux ont débuté ce mois ci et devraient être rapidement achevés.

Sur le plan culturel, ayant pris contact avec l'association "Arc en ciel", nous participerons au festival du théâtre amateur au mois d'octobre et bénéficierons d'une représentation « jeune public » début décembre. Après la belle réussite des « cabarets sur l'herbe » notre vie culturelle s'anime. Par ailleurs, notre municipalité s'est penchée sur le problème de la bibliothèque. Une réunion de travail a eu lieu avec les responsables. De nombreuses propositions ont été faites pour améliorer la fréquentation de ce lieu. Parmi les premières décisions il a été convenu de faire l'acquisition d'un nouvel ordinateur permettant d'accéder à internet.

Brèves

Saint-Martin à l'honneur au Concours Aude Fleurie

Notre commune a participé au concours "Aude fleurie 2008". Le prix spécial "encouragement" a été décerné lundi 15 septembre à Saint-Martin. Par ailleurs Monsieur et Madame Richard ont été récompensés pour le fleurissement de leur résidence.

Un grand merci à Daniel Pinet et Roselyne Vernhes ainsi qu'à tous les habitants qui font des efforts pour améliorer notre cadre de vie.

Le 14 juillet à Saint-Martin

Traditionnelle cérémonie patriotique ce 14 juillet au monument aux morts où le conseil municipal, les anciens combattants et la population Saint-Martinole s'étaient donné rendez-vous.



La cérémonie débutait par un dépôt de gerbe, suivi par l'allocution du maire Max KOENIG.

A l'issue de la minute de silence et de la Marseillaise qui clôturaient la cérémonie célébrant la fête nationale, la municipalité conviait l'ensemble de l'assistance à un chaleureux et sympathique vin d'honneur servi à la salle des fêtes.

Un nouveau commandant pour la Lauzette

Le 24 juin, le capitaine de frégate Marc Dufour a pris le commandement du centre de transmission de la Marine "France Sud" à la Lauzette. Bienvenue au nouveau commandant.

14 juillet : Andrée Bac à l'honneur.

Andrée, veuve de Léon Bac, sous officier gravement blessé en Indochine, a été invitée aux cérémonies officielles à l'occasion du 14 juillet. Après avoir assisté au défilé traditionnel du matin, Andrée a eu l'honneur, l'après midi, de déposer une gerbe près de la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe. Après ces moments solennels, la détente : avec l'association des grands invalides de guerre elle a pu apprécier les festivités traditionnelles sur la Seine et admirer le feu d'artifice depuis le bateau mouche sur lequel - paraît il - le champagne coulait à flot !!! Félicitations à Andrée Bac.

Venue du député Jean-Paul Dupré



Vendredi 12 septembre, Jean-Paul Dupré, député de notre circonscription, accompagné de Michel Escande a été reçu par nos élus. Dans un climat amical, un échange fructueux a eu lieu en particulier sur le problème des implantations des sources d'énergies renouvelables sur les terrains agricoles.

Etat civil

Naissances :

Manon Surand, 14 grand rue, née le 12 juillet 2008

Tom Lopez, chemin des jardins, né le 26 aout 2008

Louna Daffé, au Bousquet, née le 13 septembre 2008

Par ailleurs, **Nathan Bac** a reçu le baptême républicain le 05 juillet 2008.

Décés :

Henri Gemrot est décédé le 9 juillet 2008

La vie des associations

Les Cabarets sur l'herbe



Cet été, Michèle Gary et Roland Gigoi nous ont réservé la très agréable surprise d'une première ; la création des "cabarets sur l'herbe". Grâce à leur initiative et la générosité de leurs amis, artistes, comédiens, danseurs, musiciens, nous avons eu durant deux jours une succession de spectacles dans les rues, les places, les jardins de notre village. Cela a été une belle réussite. Un grand merci à tous les artistes en espérant que cette initiative ne soit pas sans lendemain.

Ils ont fait

- Colloque sur l'habitat troglodytique organisé par les Cruzels le 27 juin.
- Repas du Bel Age le 3 juillet.

- Fête des enfants organisée par le comité des fêtes et les Cruzels le 13 septembre

- Fête des courges à l'Abbaye les 20 et 21 septembre.

Ils vont faire...

- Le samedi 4 octobre, 19h, repas du comité de jumelage à la salle des fêtes de Saint-Martin.

- Le lundi 6 octobre, le Bel Age et Raissac organisent un voyage en Andorre.

- Le samedi 11 octobre, lecture en fête à Saint-Martin, organisée par les responsables de la bibliothèque.

- Le samedi 25 octobre, "Arc en ciel" organise une représentation du festival de théâtre amateur à la salle des fêtes à partir de 20h30.

- Le dimanche 9 novembre : fête locale.

- Le dimanche 16 novembre, loto du bel Age.

- Le 1^{er} décembre, repas du bel Age.

- Le 04 décembre, représentation de théâtre "jeune public", dans le cadre de la programmation "Arc en ciel" (public scolaire)

- Le 19 décembre, concert de Noël.

Communauté de communes

Décisions prises par le conseil communautaire du 9 juillet :

- L'entreprise Casals qui présente l'offre la plus adaptée au projet du jardin médiéval a été retenue : montant 31600 € incluant un diagnostic des tours.

- Election de la commission d'appel d'offres. La commission est composée du Président, de 3 titulaires (Jean-Marie Salles, Max Koenig, André Deprés) et de 3 suppléants (Bernard Jalabert, Josette Boulet, Bob Laignelot).

- Participation à l'opération « lire en fête ». Financement du transport d'enfants : montant 1000 €
- Avenant au contrat d'objectifs de l'office intercommunal du tourisme : une somme de 6500 € a été votée pour aider à l'achèvement du site internet.
- Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du relais d'assistance maternelle (Moussoulens). Les modifications de programme entraînent un avenant dont le montant est de 28350 €.

Les travaux en cours

Des travaux sont en cours sur les routes et chemins de Saint-Martin. Sont concernés :

- *La rue des remparts*
- *Le chemin de Carcassonne* depuis le village jusqu'à la dernière maison vers Raissac. Après le carrefour dit de "la croix", plusieurs interventions - eau, égouts - ont sérieusement dégradé la chaussée et occasionné de nombreux désagréments aux riverains. Un goudronnage viendra

clôturer l'opération, **mais attention au ralentisseur mis en place** [vitesse limitée à 30 km/h]. Celui ci devrait permettre aussi de canaliser l'eau pluviale, évitant ainsi les débordements vers la parcelle en contre bas.

- *L'ancien chemin d'Alzonne* (la serigate) La configuration de l'ancien chemin d'Alzonne nous obligera à l'interdire aux Poids Lourds
- *Le départ du chemin de Bastisse*
- *Le chemin de Mariounet*
- *La portion haute du chemin de St Antoine*
- *L'ancien chemin de Saissac*
- *Le chemin de la Pradette*

Achat de matériel

Pour les travaux de jardinage, une tondeuse thermique a remplacé la tondeuse électrique.

Dépenses énergétiques

Le 29 août le conseil a examiné la consommation électrique des équipements du village au cours des 4 derniers semestres. Compte tenu des importantes augmentations, le conseil demande aux différents utilisateurs la plus grande vigilance.

Consommation	Salle des fêtes	Bibliothèque	Petite salle	Eclairage public
kWh	kWh	kWh	kWh	kWh
2° semestre 06	3074	118	2714	13278
1° semestre 07	10015	516	2697	16222
2° semestre 07	10141	870	2558	15602
1° semestre 08	13164	1686	2597	13592

Prix du kWh : environ 8cts pour l'éclairage public et 12cts pour le reste.

Le PPR

Saint-Martin possède un riche patrimoine : les cruzels. Cet héritage du passé valorise le village, mais a aussi ses contraintes. Le jeudi 26 juin 2008, s'est tenue, dans la salle communale, la réunion publique d'information sur le PPR (plan de prévention des risques naturels) de notre commune.

Face à la table où siégeaient Max Koenig, maire, MM. Emile Rossi et Maurice Palcati de la DDE, M. Colas du bureau de recherche géologique et minière (BRGM), avaient pris place une quarantaine d'habitants de Saint-Martin.



Cette réunion, conséquence directe de la loi du 30 juillet 2003 qui oblige "l'administration" à une concertation avec les organes concernés par ses décisions, s'est déroulée en 4 temps :

- Rappels historiques de la procédure.
- Intervention de Mme Marie-Elise Gardel qui a replacé le problème actuel, à savoir l'éventuelle mise hors du circuit public de certains cruzels, dans sa dimension culturelle. Elle en déduisait qu'il convenait de garder ce patrimoine unique en Languedoc Roussillon.
- Exposé de M. Colas. Technique et très pédagogique, ce qui a permis de décanter les termes d'aléas, de probabilité et d'occurrence.
- Enfin les questions du public où revenait celle de la dangerosité de tel ou tel site, les frais inhérents aux éventuels travaux à effectuer.

La question de la propriété reste un point épineux. La loi pose comme principe que, sauf cas particulier, le propriétaire du sol l'est aussi du sous-sol. La coutume donne plutôt l'usage des cruzels à ceux possédant la parcelle dans laquelle il débouche. La réponse juridique devrait être donnée avant le début de l'enquête publique.

Auparavant seront décidés, dans les mois à venir, le zonage et ses règlements associés

Vol d'une croix au cimetière

Notre garde, Daniel Pinet, nous a signalé qu'entre le 3 et le 8 septembre, notre cimetière a reçu la visite de malfaiteurs qui se sont emparés d'une croix en pierre datant de 1861. La Mairie a déposé une plainte auprès de la gendarmerie d'Alzonne.

Connaissez-vous Saint-Martin?

La photographie du bulletin précédente a été prise au début du chemin menant au cimetière depuis la départementale.

La nouvelle photo-mystère :

A louer logement social: l'appartement F4 du bâtiment Mairie est libre à partir du 1^{er} novembre.

Tel : 04 68 76 01 39

